

IV.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001-394 DU 08 OCTOBRE 2001

Portant nomination de magistrats au tribunal de première instance d'Abomey.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Loi n° 83-005 du 17 mai 1983 portant Statut de la Magistrature béninoise ;

VU la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU le Décret n°2001-170 du 7 mai 2001 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2000-600 du 29 novembre 2000 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;

SUR proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la législation et des droits de l'Homme, après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 août 2001 ;

DECRETE :

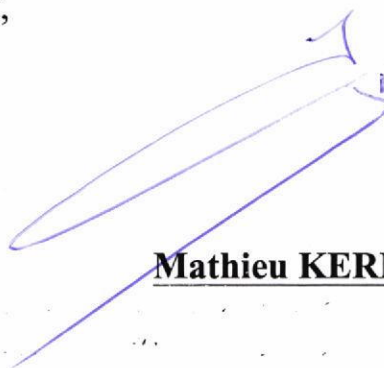
Article 1er : Les magistrats dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après au tribunal de première instance d'Abomey :

- Juge d'instruction : Monsieur Mardochée KILANYOSSI
- Substitut du Procureur de la République : Monsieur Romaric AZALOU

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le **08 octobre** 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



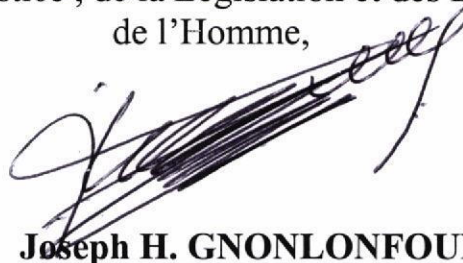
Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
de l'Economie,



Abdoulaye BIO TCHANE.-

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des Droits
de l'Homme,



Joseph H. GNONLONFON.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 Autres Ministères 18
SGG 4 DGBM-DCF-DGTCPC-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-
INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 2 1 JO 1.-